

L'ETOILE DE LA LEGION D'HONNEUR 1802-1994



AVANT PROPOS

Pour son cinquantième Anniversaire, SYMBOLES ET TRADITIONS se devait de proposer à ses lecteurs un thème à la hauteur de l'évènement.

C'est tout naturellement que notre choix s'est porté vers le plus prestigieux de nos Ordres nationaux : LA LEGION D'HONNEUR, tant il est vrai que malgré l'épreuve du temps, elle continue d'exercer une véritable fascination sur les générations.

Etoile de Commandeur (III^e République)
(modèle luxe or et brillants)

La LEGION D'HONNEUR, c'est avant tout l'institution chevaleresque, héritière "démocratique" des Ordres de l'Ancien Régime et plus particulièrement de l'Ordre de Saint-Louis créé par le Roi Louis XIV en 1693.

Survivants à deux siècles de vicissitudes historiques, son fonctionnement et ses œuvres ont été rapportés par d'éminents spécialistes avec un luxe de détails qui ne laisse plus grand place à l'inédit.

Pourtant, les insignes de l'Ordre que l'on confond souvent avec l'Ordre lui-même, alors qu'ils n'en sont que la marque extérieure, n'ont trouvé qu'une grâce relative et tardive auprès des historiens.

Le premier à s'y être attaché sérieusement est le Comte Michel de Pierredon qui, à l'aide des nombreux exemplaires qu'il eut le loisir d'examiner et des représentations graphiques ou picturales visibles dans différents musées, publia en 1923, (malheureusement à tirage très réduit), un "essai de catalogue rationnel des différentes variétés d'insignes" qui fait autorité.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié non plus le bulletin n° 67 de juillet 1973 et l'analyse (illustrée

cette fois) du Commissaire Général STIOT (Note 1). Vingt ans n'ont rien fait perdre à ce texte qui demeure incontestablement une excellente source de références pour les collectionneurs avertis.

Que ces derniers nous pardonnent, ils ne trouveront pas ici de révélation fracassante ni rien qui ne leur soit familier. Ils constateront que nous avons limité notre approche à l'essentiel, c'est-à-dire à l'étoile en empruntant largement aux auteurs précités et en conservant le principe du tableau monographique élaboré par le Commissaire Général STIOT, indispensable pour ceux qui souhaiteraient approfondir le sujet.

GENERALITES SUR LES INSIGNES

Si, depuis la naissance de l'Ordre en 1802, à peine une douzaine de textes ont fait évoluer les insignes au gré des régimes politiques, les musées et autres collections disposent en quantité, de types, variantes et autres modèles dont certains sont bien difficiles à identifier (Note 2). Soit dit en passant, quel "expert" pourrait aujourd'hui prétendre à l'infaillibilité absolue en la matière ?

A cette constatation, deux raisons s'imposent : tout d'abord les rapides progrès des médailleurs du début du XIXème siècle ont permis de satisfaire tout autant les exigences d'élégance (le goût du Prince et la mode) qu'une impérieuse nécessité de qualité (robustesse). Des sommets seront ainsi atteints sous le Second Empire. La seconde raison, c'est l'obligation pour l'Etat qui ne dispose pas alors des moyens adaptés, de faire appel à des fabricants privés qui outre leurs livraisons officielles, commercialisent directement leurs produits aux particuliers. L'absence de "modèle déposé" ou même d'une description légale détaillée autorise ainsi les initiatives individuelles telles les modèles à filet, légendes en or à jour, couronnes plus ou moins épaisses et autres garnitures de pierres précieuses, admises pour autant qu'elles respectent quelques règles fondamentales.

Aujourd'hui la dilution des objets est telle que l'idée même d'un inventaire complet paraît utopique. Toutefois, le temps a consacré une classification qui fait appel à quelques repères simples destinés à éviter aux collectionneurs les pièges grossiers. C'est celle que nous adopterons en évitant les affirmations péremptoires que nous sommes souvent amené à réfuter et qui sont à terme génératrices de doute et de méfiance.

PREMIER EMPIRE

La Légion d'Honneur fut créée, comme chacun sait, par Bonaparte, Premier Consul, le 19 mai 1802 (19 floréal an X du calendrier révolutionnaire). Il s'agissait tout d'abord d'une institution destinée à admettre en son sein ceux qui "avaient rendu des services éclatants en combattant pour la République".

Son organisation, empruntée à la Rome antique, était fortement structurée et ce n'est que très progressivement que le futur Empereur en décida la mise en place.

Elle constituait dans son esprit l'un des éléments d'un plan de restauration de la monarchie à son profit personnel, mais elle se devait aussi de sauvegarder quelques aspects égalitaires destinés à ménager les susceptibilités post révolutionnaires encore vivaces. Aussi, dès l'origine, **les statuts de l'Ordre ne prévoient pas de signe extérieur**. La décoration, de même modèle pour tous et uniformément portée à la boutonnière, ne sera déterminée que deux ans plus tard.

Note 1) Bulletin n° 67 - Juillet 1973. L'Ordre de la Légion d'honneur. Les insignes et leur port par le Commissaire Général STIOT.

Note 2) Auxquels il convient d'ajouter les modèles transitoires et les "reconstitutions" récentes plus vraies que nature !

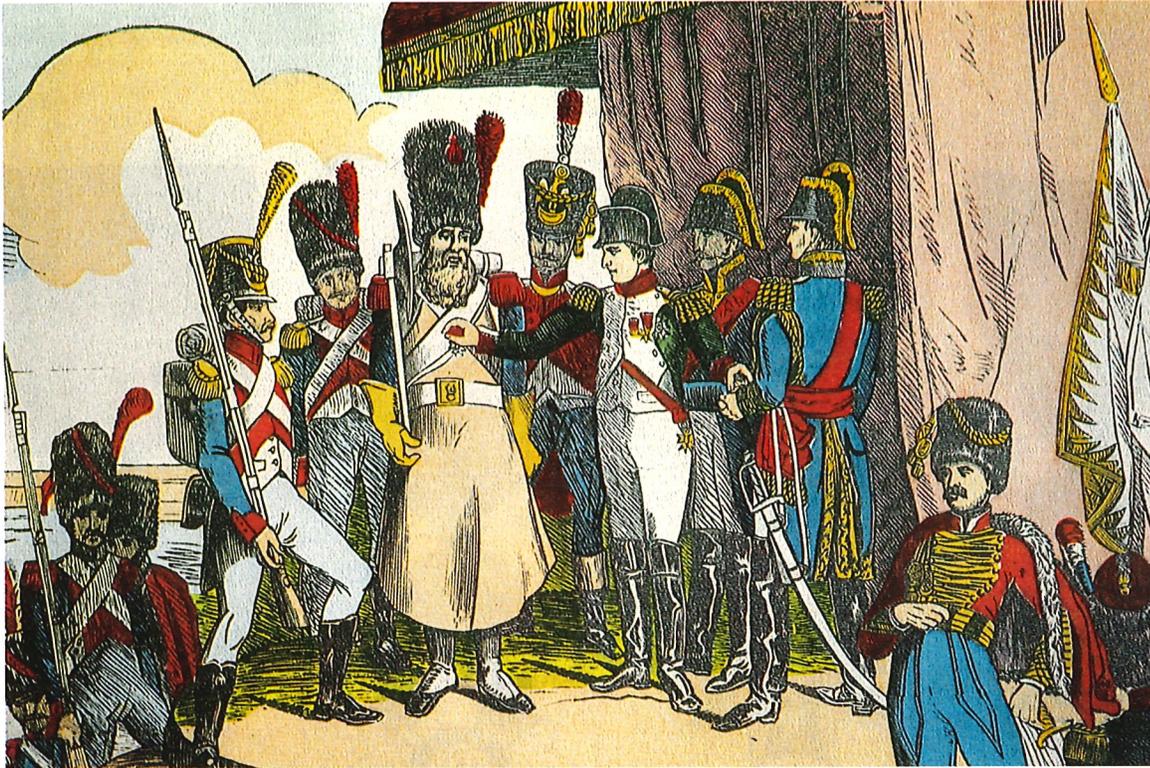


Fig. 1 - Remise des étoiles, le 16 août 1804, au camp de Boulogne



Fig. 2 et 3 Avers et revers du 1er type dit "à grosse tête"
 Fig. 4 Variante dite "à petite tête"

1er EMPIRE



Fig. 5 Deuxième type
"à couronne soudée"



Fig. 6 Deuxième type
"à couronne mobile"

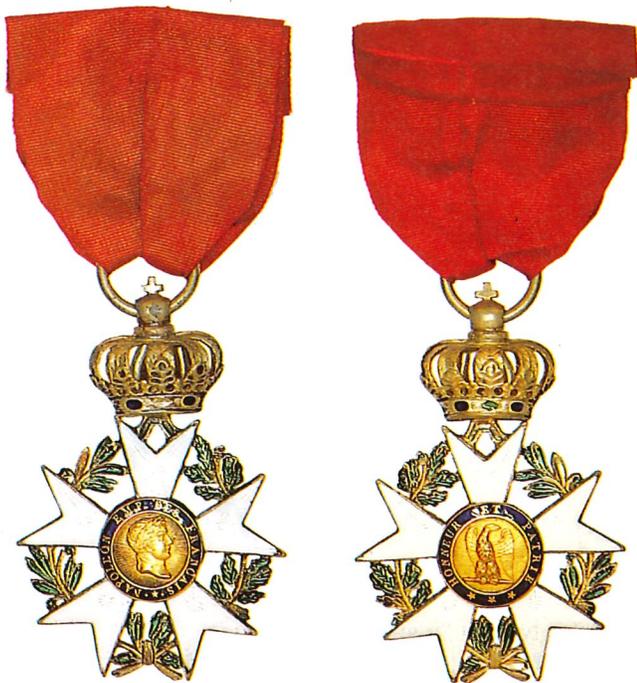


Fig. 7 Troisième type



Fig. 8 Quatrième type

Premier type (fig. 2) 11 Juillet 1804

C'est une étoile en or ou en argent, à cinq rayons émaillés de blanc, reliés par une couronne de chêne (à droite) et de laurier (à gauche) et dont les extrémités inférieures entrecroisées, sont attachées par un noeud **sans bouts**. Au centre de l'avvers, un médaillon rond en or, portant : sur la face, l'effigie laurée, de profil à droite de l'Empereur sur fond rayonnant d'or, entourée de la légende : **NAPOLEON. EMP. DES FRANÇAIS**, en or sur fond d'émail bleu. Au revers, les armes de l'Empire, figurant une aigle au vol abaissé, tête à droite empiétant un foudre, en relief, sur fond d'or, entourées de la légende : **HONNEUR ET PATRIE**, en or sur fond d'émail bleu. L'étoile est reliée à la bélière par un chevron.

A l'examen de l'étoile, nous constatons que toutes ses pièces élémentaires ont été fabriquées séparément et assemblées en un véritable chef-d'œuvre de précision. Elle est hélas fragile et cette fragilité est à l'évidence à l'origine de sa rareté. Le modèle représenté ici est dit "à grosse tête" par opposition à celui de la variante (fig. 4).

Les cérémonies solennelles de remise des 5000 premières étoiles dans la chapelle des Invalides à Paris le 15 juillet 1804, puis la distribution, le 16 août suivant, de quelques 3000 autres au Camp de Boulogne, ont été relatées par tous les chroniqueurs du temps. A l'évocation de ces festivités, on imagine volontiers quel fut leur impact sur une société encore sous le choc de dix ans et plus d'une révolution sans précédent.

Deuxième type (fig. 5)

BONAPARTE s'étant couronné empereur, consolide son œuvre. Dans la séance du grand conseil du 12 avril 1806, il décide que l'étoile sera surmontée d'une couronne impériale. Elle est fixe et soudée aux deux pointes des rayons supérieurs. Elle est formée par 12 palmettes et surmontée d'une boule (sommée d'une petite croix) que traverse l'anneau de suspension. L'extrême fragilité de ce modèle (de la plus grande rareté) suscita une émulation salutaire chez les fabricants qui s'empressèrent de lui adjoindre une articulation et de réaliser ainsi le deuxième type à couronne mobile (fig. 6). A noter qu'un texte complémentaire prévoit qu'il n'est pas fait obligation aux premiers légionnaires de remplacer ou même de faire modifier les croix déjà en leur possession.

Troisième type

Bien qu'améliorées, les choses sont encore loin d'être satisfaisantes, lorsqu'un médailleur réussit l'exploit d'emboutir l'étoile avec un seul outil. De ce progrès considérable, mais généralement méconnu, va naître un modèle abusivement baptisé **troisième type** (fig. 7). Distribué pendant plusieurs années, sa rareté relative le rend encore aujourd'hui accessible aux collectionneurs. On notera que sur la couronne plus renflée, huit fleurons ont remplacé les palmettes.

Quatrième type

Abusif enfin ce **quatrième type** (fig. 8) qui ne résulte, pas plus que le précédent, d'un texte ou d'un évènement quelconque mais de la constatation d'une faiblesse au choc des pointes de l'étoile, à laquelle on va pallier en renforçant celles-ci par des boules. Il s'agit là encore d'un progrès technique.

LA RESTAURATION

En 1815, après l'épisode des 100 jours et le désastre de Waterloo, l'épopée napoléonienne s'achève dans la plus grande confusion. Le régime monarchique est restauré. Le Roi Louis XVIII, pourtant ennemi juré de son prédécesseur, se garde bien de remettre en cause l'institution dont il a saisi toute la puissance de séduction. Il se contente d'en modifier quelques structures et lui donne même sa physionomie définitive. Au plan des insignes on constate une période de transition au cours de laquelle on se limite souvent au remplacement de l'effigie de "l'usurpateur" par celle de "notre aïeul le bon Roi Henri le quatrième" (fig. 9). Le modèle le plus représentatif de cette époque est celui de la figure 10. D'un diamètre de 43 mm environ, l'étoile est à pointes boutonnées, le noeud qui réunit les deux couronnes de feuillage est à **bouts pendants** (comme pour tous les modèles ultérieurs). La couronne est à huit fleurons fleurdelisés à montants à boules et surmontée d'une fleur de lys. L'anneau est cannelé. Au centre de l'avvers, effigie laurée d'Henri IV, en relief sur fond rayonnant d'or entourée de la légende : **HENRI IV ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE**, en or sur fond d'émail bleu ; au revers, les armes de France figurant trois fleurs de lys en relief sur fond ligné d'or et entourées de la légende : **HONNEUR ET PATRIE**, en or sur fond d'émail bleu.

Le Roi Charles X, qui succède à son frère en 1824 ne modifiera rien ni de l'institution ni de ses insignes.

LA PREMIERE RESTAURATION



Fig. 9

Modèle hybride dit "des Cents jours". On reconnaît un "troisième type" dont les centres ont été remplacés. La couronne du médaillon central du revers est abusive car le texte ne prévoit sa présence que sur les plaques de Grand Croix.

Fig. 10

Insigne de demi-solde.

Aux légionnaires décorés par l'Empereur, il fut demandé, en 1814, un nouveau serment au Roi.

Par fidélité, nombre d'entre-eux refusèrent et arborèrent cet insigne dont l'idée sera reprise à la fin du siècle pour donner les barrettes de poitrine dont l'usage s'est perpétué.



LA SECONDE RESTAURATION (1816-1830)

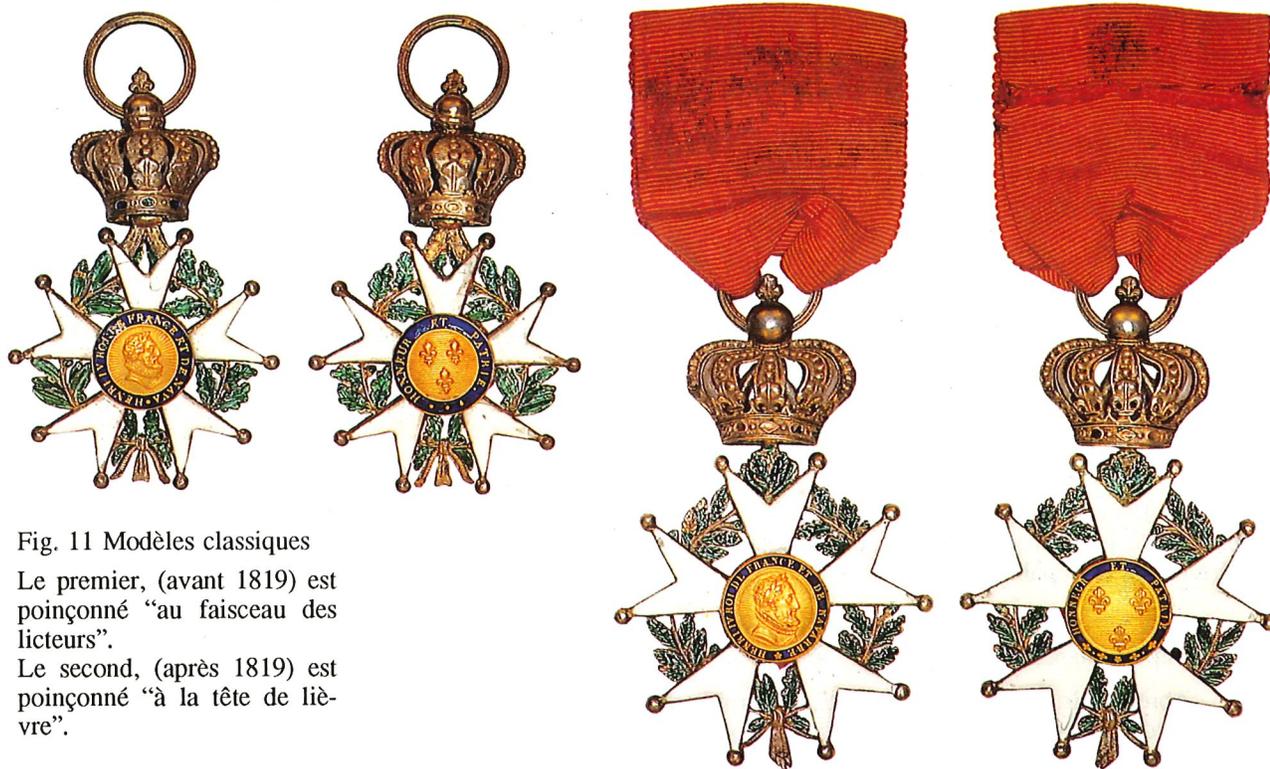


Fig. 11 Modèles classiques

Le premier, (avant 1819) est poinçonné "au faisceau des licteurs".

Le second, (après 1819) est poinçonné "à la tête de lièvre".

LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)



Fig. 12

Les légendes de l'avers varient selon les modèles et la boule qui surmonte la couronne peut être sommée d'une croix pattée ou latine.

LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)

Les graves événements de 1830, qui ont chassé la famille des Bourbons du trône de France, y ramènent le Roi Louis Philippe d'Orléans. Le 25 août de cette année là, l'étoile (fig. 12) qui a conservé la même structure, adopte à l'avert, la légende : HENRI IV et au revers : un drapeau et un étendard aux hampes entrecroisées, sur fond ligné d'or, entourés de la devise : HONNEUR ET PATRIE, en or sur fond d'émail bleu. Elle est surmontée d'une couronne à fleurons et montants à boules, généralement non sommée d'une croix.

Si ce règne de 18 années s'achève par une révolution, il pourra néanmoins compter à son actif l'amorce de grandes réalisations et, entre autres, s'enorgueillir de la conquête de l'Algérie.

LA SECONDE REPUBLIQUE ET LA PRESIDENCE (1848-1852)

Fort intéressante est cette période qui très schématiquement comprend deux phases :

- le Gouvernement CAVAIGNAC

En 1848, dans un premier temps, le gouvernement est conduit par ce général qui avait réprimé l'insurrection du mois de juin. En décembre, Louis Napoléon Bonaparte, retour d'exil, se fait élire très démocratiquement Président de la République.

- la Présidence

Après avoir éliminé ses opposants, ce dernier, dans un second temps, consolide son pouvoir par un coup d'état (2 décembre 1851). Le régime devient alors "Présidentiel".

Dans le but de les adapter à cette mouvance politique, les insignes de la Légion d'Honneur vont être modifiés par deux textes.

Un premier décret (du 12 septembre 1848) supprime la couronne royale et modifie les centres : l'effigie de Bonaparte **tête nue**, occupe le médaillon de l'avert avec cette légende : BONAPARTE PREMIER CONSUL - 19 mai 1802. Au revers, drapeau et étendard aux hampes croisées sont maintenus, accompagnés de la devise HONNEUR ET PATRIE inscrite, soit de part et d'autre, soit sous les hampes. Le tout est entouré de la légende REPUBLIQUE FRANÇAISE en or sur fond d'émail bleu (voir fig. 13).

Le second décret (du 31 décembre 1851) rétablit l'aigle au revers avec la légende : HONNEUR ET PATRIE (fig. 15). L'effigie de l'avert est toujours celle de Bonaparte mais **lauré**. La légende devient : NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS.

Cette courte période a été particulièrement prolifique, en matière de variantes. Pour notre part, nous en avons trouvé plusieurs, non décrites par le Comte de Pierredon, qui pourtant, en avait inventorié ...34 ! La raison en est simple. Dans la plupart des cas, les récipiendaires des régimes précédents conservèrent leur étoile dont ils se contentèrent de faire modifier les centres (quelques fois l'avert seul). Après le décret du 12 septembre 1848, bien peu firent supprimer la couronne. Les nouveaux décorés, par contre, reçurent les nouveaux modèles dont les fortes bélières en forme d'olive (fig. 14) sont garantes de leur origine.

LA SECONDE REPUBLIQUE (1848-1851)

Gouvernement CAVAIGNAC



Fig. 13

Etoiles de la Monarchie de Juillet, portées par les anciens décorés et modifiées après le décret du 12 septembre 1848

A et B Seuls, les centres ont été remplacés (quelques fois, seulement celui de l'avert)

C Mise en conformité totale en supprimant la couronne.

(L'effigie de l'avert est celle de "Bonaparte Premier Consul")

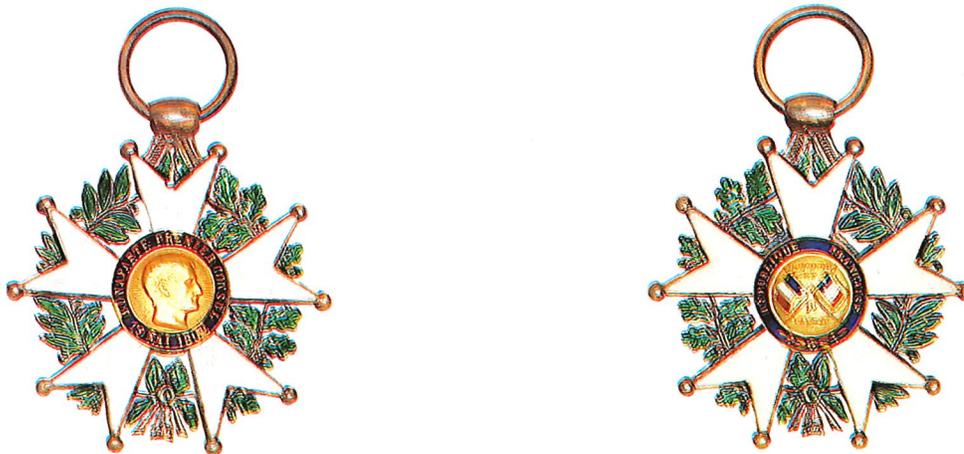


Fig. 14

Modèle remis aux nouveaux décorés après les événements de juin 1848 et conforme au décret du 12 septembre. C'est l'olive formant bélière (à comparer avec la fig. 13 C ci-dessus) qui l'authentifie.

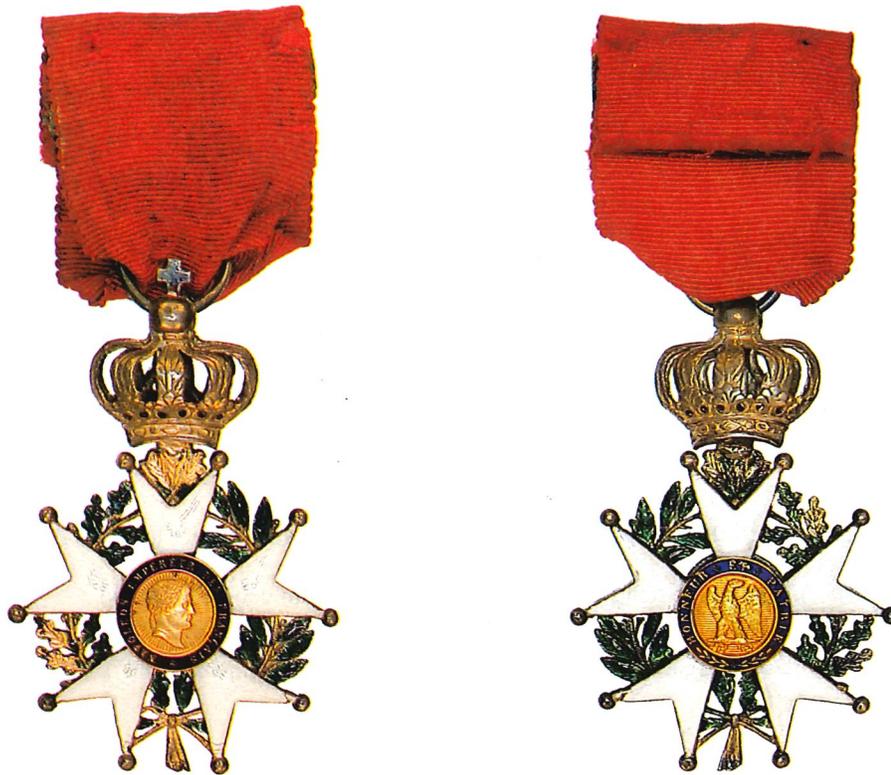


Fig. 15

Décrets des 31 Décembre 1851 et 31 Janvier 1852.

L'un rétablit l'aigle, l'autre la couronne.

L'effigie de l'avers est celle de NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS (lauré).

Comme pour la période précédente, les anciens décorés, bien que la loi leur en offre la possibilité, ne feront pas tous modifier leurs insignes.

LE SECOND EMPIRE (1852-1870)

Outre ses qualités de bâtisseur, l'Empereur Louis-Napoléon était amoureux des arts sous toutes leurs formes et c'est l'une des ingratitude de ses contemporains que d'avoir confondu cet amour du Beau avec de la frivolité. Les décorations avaient ses faveurs et nous en avons pour preuve ses interventions personnelles dans l'élaboration des médailles commémoratives (Sainte-Hélène, Italie, Mexique, etc.). Il est tout à fait vraisemblable que le modèle de Légion d'Honneur qui a marqué cette époque, a fait l'objet de toute son attention éclairée.

Louis-Napoléon n'est pas encore Empereur lorsque les décrets des 1er février et 12 mars 1852 donnent à l'étoile la forme achevée que nous lui connaissons (fig. 16). Bien entendu, les fournisseurs feront assaut d'imagination pour l'enjoliver, mais sa description est suffisamment précise, et notamment ses dimensions, pour qu'enfin on puisse parler d'un modèle officiel qui ne subira aucune transformation durant tout le Second Empire.

A ce propos, il convient de préciser, que les autorités accordaient étoiles et diplômes conformes à ce modèle, approuvé personnellement par l'Empereur, sans que la qualité du récipiendaire ne soit prise en considération. Le modèle de luxe, que d'aucuns ont baptisé "des Cents-Gardes" n'est autre que le produit récent de certaines imaginations en quête d'arguments spéculatifs. (Note 3).



Chevalier (avers)

Officier (avers)

Revers

Fig. 16

Note 3) Pas plus que la Médaille Militaire dite des Généraux, celle-ci n'a de base sérieuse. Ces modèles existaient dans le commerce, à la portée du soldat de deuxième classe pour autant qu'il dispose de moyens financiers suffisants, ou plus généralement que ses camarades se cotoient pour la lui offrir.

LA TROISIEME REPUBLIQUE

Après le désastre de Sedan, la Troisième République est proclamée. La Légion d'Honneur est maintenue mais exclusivement à titre militaire. Par décret du 7 novembre 1870, l'insigne va changer de visage. L'étoile pommetée conserve son module de 40 mm mais la couronne impériale est remplacée par une couronne de chêne et de laurier émaillée vert. Le centre de l'avvers présente l'effigie de la déesse Cérès à droite, en relief sur fond d'or, entourée de la légende : REPUBLIQUE FRANÇAISE 1870 en or sur fond bleu. Au revers, on retrouve drapeau et étendard aux hampes croisées sur fond d'or entouré de la devise HONNEUR et PATRIE en or sur fond d'émail bleu.

En 1873, la Légion d'Honneur reprend sa vocation première d'Ordre civil et militaire.



Fig. 17

Est-il nécessaire de préciser que ce modèle, pourtant peu prisé des collectionneurs, est hautement symbolique puisqu'il est chargé entre autres, du poids des campagnes coloniales, ô combien glorieuses, et plus encore de la guerre 1914-1918 avec son million et demi de morts...

LA QUATRIEME REPUBLIQUE

Le 27 février 1951, c'est en plein désordre politique, Vincent Auriol étant Président de la République et René Plevin, 10ème Président du Conseil (jusqu'au lendemain), que l'étoile est modifiée. La date 1870 disparaît du médaillon de l'avert pour être remplacée par une petite étoile d'or. Le prétexte officiel en est que cette date est symbolique d'une défaite, dépassée par la "Victoire" récente.... Le revers reste inchangé.

LA CINQUIEME REPUBLIQUE

Comme l'écrit Madame Ducourtial (voir bibliographie), la fin de la guerre 1939-1945 a vu passer les effectifs de 180.000 à plus de 300.000 légionnaires après 1956, au motif que "tant de services de résistance, de protection, de maintien de l'ordre, s'y confondent avec des travaux consacrés à la prospérité pacifique du pays".

Par le décret du 28 novembre 1962, le Président de la République fait adopter un nouveau code de la Légion d'honneur. A l'article R 58, (peut-être dans un désir de retour aux sources) il est précisé que le revers de l'étoile comportera deux **drapeaux** tricolores avec cet exergue : "Honneur et Patrie" et la date : "29 Floréal an X".

Incontestablement, il y aura volonté de sa part (et les mesures prises par la suite le prouvent), d'assainir la situation en jugulant ce qui devenait une véritable inflation.



Fig. 18 Quatrième République
(Avers)



Fig. 19 Cinquième République
(Revers)



Fig. 20 Grand Officier
2ème Restauration



Fig. 21 Grand Officier
Monarchie de Juillet



Fig. 22 Grand Officier
Présidence



Fig. 23 Grand Croix
Second Empire

Nous n'avons ni qualité ni moyens pour savoir ce qu'il en est aujourd'hui de l'Institution. Disons seulement notre amertume de voir trop souvent l'étalage médiatique des mérites professionnels du sport et du spectacle, fussent-ils de génie (mais toujours confortablement rétribués), confondus avec ceux de nos anciens, ruinés par la vie parce que marqués dans leur chair au service de la PATRIE.

Le jour où dans notre pays, les valeurs traditionnelles auront retrouvé droit de cité, c'est avec respect et admiration que l'on pourra alors dire : tiens, regarde mon fils, ce Monsieur, il a la Légion d'Honneur ..!

J. HASS
(Belcodène 1994)

BIBLIOGRAPHIE

A) Sur l'histoire de la LEGION d'HONNEUR

- LA LEGION D'HONNEUR 1802-1900.
L. Bonneville de Marsangy. Librairie Renouard.
H. Laurens éditeur 1907.

C'est l'ouvrage magistral de référence superbement documenté et illustré, exaltation de l'Ordre.

- LA LEGION D'HONNEUR
Claude Ducourtial. Edition Neuf, 1970.

Présentation allégée et modernisée du précédent.

B) Sur l'organisation de l'institution de la LEGION d'HONNEUR

- LA LEGION D'HONNEUR, sa société d'entraide, son musée, l'Ordre souverain de Malte, les anciens Ordres français de chevalerie. J. Renault.
Editions "le Document" Paris. circa 1925-1926.

Sans équivalent sur le plan de la documentation, des références, décrets, etc.

C) Sur les insignes de la LEGION d'HONNEUR

- Contribution à l'histoire des Ordres de Mérite par le Comte Michel de Pierredon. Imprimerie Carrère.
Rodez 1923.

Modeste dans sa présentation, cet ouvrage fruit d'un travail de recherche considérable est véritablement la Bible à laquelle chaque chercheur scrupuleux doit se référer. On ne peut que regretter son absence d'illustrations.

- LES ORDRES FRANÇAIS ET LES RECOMPENSES NATIONALES
L. Bourdier éditeur. Paris 1927.

Pratiquement pas de textes, tout en illustrations des plus belles pièces connues.

ERRATUM

Bulletin n° 151. Les Croix de guerre 39-40. Page 66

Nos lecteurs attentifs auront remarqué que la partie droite de la fig. 1h aurait dû se situer à droite de la fig. 2j.

Qu'ils veuillent bien nous en excuser.

MONOGRAPHIE des MODELES FONDAMENTAUX des INSIGNES de la LÉGION D'HONNEUR et les différentes manières de les porter

PREMIER EMPIRE					
GRADES	1er TYPE 11 - VII - 1804 (2)(5)	2ème TYPE couronne soudée 14 - IV - 1806	2ème TYPE couronne mobile 1806	3ème TYPE 1808	4ème TYPE 1809
Chevalier (argent)	de 35 à 39 mm (3)(7) Effigie de "NAPOLEON 1er EMP. DES FRANÇAIS". Aigle tourné à gauche et en exergue "HON- NEUR ET PATRIE". Simple anneau.	36 à 37 mm (3)(7) - d° - - d° - Couronne Impériale à 12 fleurons soudés à l'étoile très arrondie et méplate surmontée 15 mm x 10 mm x 4 mm) (6).	36 à 39 mm (3)(7) - d° - - d° - Couronne Impériale mobile à 12 fleurons, petite et très arrondie, surmontée d'une croix. 17 mm x 10 mm x 6 mm) (6).	37 à 39 mm (3)(7) - d° - - d° - Aigle tourné à droite Couronne Impériale mobile à 8 fleurons, plus grande, surmontée d'une croix. 18 mm x 12 mm x 10 mm) (6).	37 à 39 mm (3)(7) pommetée - d° - - d° - Couronne Impériale mobile à 8 fleurons 18 mm x 12 mm x 10 mm) (6).
Officier (or)	- d° -	-	- d° -	- d° -	- d° -
Commandant ou Commandeur (or)	- d° - à la boutonnière.	-	- d° - à la boutonnière.	- d° - à la boutonnière.	- d° - à la boutonnière.
Grand Officier (or)	- d° - étoile d'officier à la boutonnière.	-	- d° - étoile d'officier à la boutonnière.	- d° - étoile d'officier à la boutonnière.	- d° - étoile d'officier à la boutonnière.
Grand Aigle ou grand Cordon ou Grand Croix (or)	82 mm (3) - d° - en écharpe et plaque et étoile d'officier à la bou- tonnière (30-1-1805)		70 mm (3) - d° - en écharpe et plaque et étoile d'officier à la boutonnière.	70 mm (3) - d° - en écharpe et plaque et étoile d'officier à la boutonnière.	70 mm (3) - d° - en écharpe et plaque et étoile d'officier à la boutonnière.
Plaque argent	Plaque de 100 à 122 mm (3) entièrement brodée en argent. Aigle et en exergue "HONNEUR ET PATRIE".		Plaque de 104 mm environ (3) brodée en argent, le centre en tout ou en partie métallique. Souvent entièrement métallique après 1811. Aigle et en exergue "HONNEUR ET PATRIE".		

(1) Dimensions générales prises sur les exemplaires les plus courants et qui peuvent varier de quelques millimètres de l'une à l'autre.
 (2) Les premières réalisées en 1804 par la citoyenne CHALLIOT sont de forme plus trapue que celles fabriquées par la suite par le joaillier HALBOUT. On les rencontre avec couronne de chêne et de laurier, soit avec couronne uniquement de laurier.
 (3) Dimension de l'étoile non déterminée par les textes ; l'étoile des légionnaires et des officiers avait 37 mm de diamètre.
 (4) Les flottants du nœud de la couronne de chêne et de laurier pendent verticalement.
 (5) Petite tête ou grosse tête.
 (6) Dimensions générales prises sur les exemplaires les plus courants et qui peuvent varier de quelques millimètres ; elles donnent respectivement la hauteur de la couronne sans la boule, sa plus grande largeur et sa plus grande épaisseur.
 (7) En principe les centres sont en deux parties.

GRADES	1ère RESTAURATION	2ème RESTAURATION	MONARCHIE DE JUILLET	
Chevalier (argent)	<p>21 - VI - 1814</p> <p>35 mm (3) pommetée ou non. Effigie de "HENRI IV ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE".</p> <p>Etoiles du 1er Empire (2ème, 3ème ou 4ème type) dont on a remplacé les centres.</p> <p>Au revers, 3 fleurs de lys. En exergue "HONNEUR ET PATRIE".</p>	<p>INSIGNE PORTE PAR LES DEMI-SOLDE</p> <p>Ruban normal de la décoration de chevalier, passé dans une boucle en argent ou en or selon le grade, avec ou sans ardillon et fixée sur le revers gauche de l'habit. Ce fut également l'insigne en attendant que la nouvelle décoration fut déterminée par l'ordonnance du 21-11-1814.</p> <p>Cet insigne fut en outre le premier ruban porté sans la décoration, d'où sortira plus tard la barrette, désignant simplement le titulaire. (1916 - décrets du 10 mars 1891, 5 juillet 1918 et 6 novembre 1920).</p>	<p>19 - VII 1814 et 26 - III - 1816</p> <p>42 à 44 mm (3)(4) pommetée. Effigie de "HENRI IV ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE".</p> <p>Trois fleurs de lys et en exergue "HONNEUR ET PATRIE".</p> <p>Couronne royale à 8 fleurons, très grosse, surmontée d'une fleur de lys.</p> <p>(23 mm x 15 mm x 9 mm)(6)</p>	<p>13 et 25 - VIII - 1830</p> <p>42 à 44 mm (3)(4) pommetée. Effigie de "HENRI IV".</p> <p>Sur fond bleu roi ou en or et sur trois lignes "HONNEUR ET PATRIE" mais plus généralement deux drapeaux croisés sur fond d'argent et en exergue "HONNEUR ET PATRIE".</p> <p>Couronne à 8 fleurons sans fleur de lys ni croix. fleur de lys ni croix. (24 mm x 15 mm x 10 mm)(6)</p>
Officier (or)	<p>- d° -</p>	<p>- d° -</p>	<p>- d° -</p>	
Commandant ou Commandeur (or)	<p>- d° -</p> <p>en sautoir et étoile d'officier à la boutonnière</p>	<p>58 mm (3)(4) - d° - en sautoir</p>	<p>60 mm (3)(4) - d° - en sautoir</p>	
Grand Officier (or)	<p>55 mm (3) - d° - en sautoir puis en écharpe avec étoile d'officier à la boutonnière et sans plaque.</p>	<p>72 mm (3)(4) - d° - en écharpe puis seulement plaque et étoile d'officier à la boutonnière.</p>	<p>44 mm (3)(4) à la boutonnière et plaque.</p>	
Grand Aigle ou grand Cordon ou Grand Croix (or)	<p>55 mm (3) - d° - en écharpe et plaque et étoile d'officier à la boutonnière.</p> <p>Plaques de 104 mm brodées en argent, anglées de fleurs de lys avec centre en métal, ou 79 mm (3) entièrement métalliques, cousues ou fixées par attaches.</p> <p>Trois fleurs de lys surmontées de la couronne royale et en exergue "HONNEUR ET PATRIE".</p>	<p>72 mm (3)(4) - d° - en écharpe et plaque</p> <p>Plaques de diamètres fixés respectivement à 104 mm et 72 mm, brodées avec centres en métal ou entièrement métalliques 80 mm (3) cousues ou fixes par attaches en métal ; anglées de fleurs de lys.</p> <p>Effigie de Henri IV en en exergue "HONNEUR ET PATRIE".</p>	<p>65 mm (3)(4) - d° - en écharpe et plaque</p> <p>Disposition générales ci-contre (3).</p> <p>Lances de drapeaux tricolores dans les angles.</p>	

GRADES	II ^e REPUBLIQUE		II ^e EMPIRE	III ^e REPUBLIQUE	IV ^e REPUBLIQUE	V ^e REPUBLIQUE
	GOUV. CAVAIGNAC 12 - IX - 1848	PRESIDENCE 31 - XII - 1851				
Chevalier argent	42 à 45 mm (3)(4) pommelée Effigie de "BONA- PARTE - PREMIER CONSUL 19 MAI 1802". Deux drapeaux croi- sés et "HONNEUR ET PATRIE" et en exergue "REPUBLI- QUE FRANÇAISE" (pas de couronne). Bélière à olive.	44 à 46 mm (3)(4) pommelée Effigie de "NAPO- LEON EMPEREUR DES FRANÇAIS". Aigle à gauche ou à droite et en exergue "HONNEUR ET PATRIE". Couronne impériale à fleurons, surmon- tée d'une croix.	40 à 42 mm (4) pommelée Effigie de "NAPO- LEON EMPEREUR DES FRANÇAIS". Aigle tourné à droi- te et en exergue "HONNEUR ET PATRIE". Couronne impériale à 8 fleurons portant des aigles et sur- montée d'une croix. 23 mm x 14 mm x 7 mm (6).	40 mm (4) pommelée Effigie de la "REPU- BLIQUE FRAN- ÇAISE 1870". Deux drapeaux croisés et en exergue "HONNEUR ET PATRIE" et 29 FLOREAL AN X	40 mm (4) pommelée Effigie de la "REPUBLIQUE FRANÇAISE"	28 - XI - 1962
Officier (or)	- d° -	- d° -	- d° -	- d° - (8)		
Commandant ou Commandeur (or)	60 à 65 mm (3)(4) - d° - en sautoir aussi en vermeil.	60 mm (3)(4) - d° - en sautoir	60 mm (4) - d° - en sautoir	60 mm (4) - d° - en sautoir (8)		
Grand Officier (or)	45 mm (3)(4) - d° - à la boutonnière et plaque.	45 mm (3)(4) - d° - à la boutonnière et plaque.	40 mm (4) - d° - sur la poitrine et plaque.	40 mm (4) - d° - sur la poitrine et plaque en argent (8)		
Grand Aigle ou Grand Cordon ou Grand Croix	65 mm (3)(4) - d° - en écharpe et plaque. 104 à 72 mm (3) métalliques fixées par attaches en métal (généralement 80 à 90 mm).	67 mm (3)(4) - d° - en écharpe et plaque. 104 à 72 mm (3) métalliques fixées par attaches en métal (généralement 80 mm).	70 mm (4) - d° - en écharpe et plaque. 90 mm métallique fixée par attaches en métal	70 mm (or ou vermeil) en écharpe République Française 1870. République Française 1870. Diamètre 90 mm		
Plaque	Effigie de "BONA- PARTE PREMIER CONSUL", en exer- gue "HONNEUR ET PATRIE". Lances de drapeaux tricolores dans les angles.	Aigle et en exergue "HONNEUR ET PATRIE". Lances de drapeaux tricolores dans les angles.	République Rayons dans les angles.	En argent République Française 1870.	En vermeil République Française.	

(3) Dimension de l'étoile non déterminée par les textes : l'étoile d'origine des légionnaires et des officiers avait 37 mm de diamètre.

(4) Les flottants du nœud de la couronne de chêne et de laurier pendant verticalement.

(5) Petite tête ou grosse tête - avec cette dernière la légende est "BONAPARTE 1^{er} CONSUL - 19 MAI 1802".

(6) Dimensions générales prises sur les exemplaires les plus courants et qui peuvent varier de quelques millimètres ; elles donnent respectivement la hauteur de la couronne dans la boucle, sa plus grande largeur et sa plus grande épaisseur.

(8) Prévus également en vermeil (24 octobre 1939).